



COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

Cent vingtième session

Rome, 25-27 mars 2024

**Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies
intitulé *Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des
Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) –
Incidences pour le CQCJ***

Résumé

Le rapport du Corps commun d'inspection du système de Nations Unies (CCI) intitulé *Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5)* (dénommé ci-dessous «le rapport sur l'examen de la gestion et de l'administration») a été publié en décembre 2023, dans le cadre du programme de travail 2023 du CCI, et peut être consulté en suivant l'un des liens ci-après: www.fao.org/about/strategy-programme-budget/joint-inspection-unit/fr/ ou JIU/REP/2023/5.

Le Conseil, à sa 174^e session, a pris note de la recommandation formulée par le Comité financier à sa 198^e session, selon laquelle le rapport sur l'examen de la gestion et de l'administration serait présenté au Comité financier à sa 199^e session, à laquelle le CCI participerait pour répondre à toute question des membres. En outre, le rapport sur l'examen de la gestion et de l'administration sera l'objet d'une réunion d'information organisée par la FAO le 28 mai 2024 et à laquelle participera l'équipe du CCI, en vue de faciliter l'examen du rapport par le Conseil à sa 175^e session, qui se tiendra en juin 2024.

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour provisoire à titre d'information, à la demande de plusieurs membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, conformément à l'article III, paragraphe 2, de son Règlement intérieur.